

### Sites historiques

dirigée par David Thompson. On fait actuellement des fouilles dans le vieux fort de David Thompson, ce qui est très louable.

Cette année cependant, lorsque les amateurs de kayak et de canoë voulurent aller camper à cet endroit, ils se firent interpellés par un agent de la Gendarmerie royale qui leur dit que cela était interdit. Un de mes bons amis, égal à lui-même, demanda à l'agent de la GRC pourquoi on ne pouvait pas camper à cet endroit. L'agent lui répondit que ce lieu était maintenant classé. Mon ami, faisant toujours l'innocent, lui demanda pourquoi on avait décidé d'en faire un lieu historique. L'agent lui répondit que c'était pour commémorer le passage de David Thompson. Mon ami lui demanda encore ce que David Thompson avait fait pour que l'on décide d'en faire un lieu historique et l'agent lui répondit qu'il y avait campé une nuit. Donc on en a fait un lieu historique parce que David Thompson y a campé une nuit mais ce qu'il faut savoir, c'est que ceux qui veulent faire du canot et du kayak dans les rapides en Alberta n'ont pas d'autre possibilité d'en faire dans ce secteur de la rivière Saskatchewan-Nord ou alors dans des rapides plus proches des montagnes et alimentés par des glaciers. Si jamais il vous arrive de chavirer en kayak dans les eaux de cette rivière, en vous retournant vous pouvez avoir à lutter contre quelques milles carrés de cubes de glace en provenance des glaciers, ce qui est loin d'être confortable à pareille température.

Tout ce que je demande au ministère, c'est d'accorder une attention particulière au lieu historique appelé David Thomson, en tenant compte du fait que des clubs sportifs y sont très actifs depuis maintenant trois décennies et que ce sont eux qui ont aménagé la plaine inondée. Ce terrain appartenait auparavant à Brierly et l'un des rapides porte son nom. C'était son vœu le plus cher que ce secteur de la rivière Saskatchewan-Nord fût réservé aux campeurs.

Même si cela n'a pas l'air d'être une question assez importante pour qu'on en parle à la Chambre, le fait est que ce groupe important de Calgary, Red Deer et Edmonton avait pris l'habitude chaque année de s'aventurer sur la rivière et de la nettoyer. Il est ridicule maintenant de leur interdire d'y camper alors qu'on a déclaré ce lieu historique justement parce que David Thomson y a séjourné à l'époque où il cherchait la route du Pacifique.

● (2020)

J'aimerais signaler au ministre d'État chargé de la santé et du sport amateur que les Canadiens devraient s'adonner davantage au sport du kayak et du canoë. J'ai été déçu de voir qu'aux Jeux olympiques, le Canada n'a pas présenté d'épreuves de canoë et de kayak. Partout, en Europe, on emploie les symboles «C-1» et «C-2» pour le canoë. Le «C» signifie Canada, parce qu'au temps de la colonie, nos rivières servaient de routes. Les Européens croient que les Canadiens sont des experts en kayak et en canoë. Ils identifient ces deux sports au Canada et je répète que le Canada aurait dû introduire ces disciplines aux Olympiques. En fait, on a fait l'expérience à Munich, en Allemagne, à titre temporaire, même si ce n'était pas dans le cadre des Jeux olympiques, et c'est nous qui aurions dû les introduire. Ma proposition s'adresse également

[M. Malone.]

au secrétaire parlementaire qui, je l'espère, saura y prêter une oreille attentive.

**Mme Campagnolo:** Monsieur l'Orateur, je me demande si le député me permettra une question. Est-ce qu'il sait que Sport Canada a accordé une aide considérable à l'association des Whitewater Canoers and Kayakers et qu'à l'heure actuelle celle-ci a son siège au centre national d'administration des sports ici même à Ottawa?

**Des voix:** Bravo!

**M. Malone:** Je suis au courant de cela et je suis gré au ministre de son interpellation. Mais nous sommes encore en train de laisser passer l'occasion, que nous avons ratée il y a un an, de faire de cette activité un sport international, qui serait typiquement canadien, et je trouve que c'est vraiment dommage.

Je voudrais que le secrétaire parlementaire songe à tous les gens qui ont travaillé pour faire de cette plaine d'inondation un terrain de camping, qui ne porte nullement préjudice au lieu historique de David Thompson Fort, à Rocky Mountain House. Les agents de la Gendarmerie royale de l'endroit ont dit qu'ils ne voyaient aucun problème à ce que les adeptes du canoë et du kayak campent sur ce terrain. Ils disent au contraire qu'ils apprécient leur compagnie et s'entendent bien avec eux. Dans ces conditions et vu que ce terrain de camping existe parce que ce sont ces gens eux-mêmes qui l'ont aménagé au cours des années, je demande au secrétaire parlementaire d'abolir ce règlement et de permettre la présence d'un terrain de camping à cet endroit. Certains fonctionnaires du ministère ont appris qu'il existait, à cinq milles de là, un terrain où ces gens pourraient planter leur tente, mais ce n'est pas là la solution.

Après être tombé dans l'eau glacée à plusieurs reprises, vous aimeriez bien que votre tente chaude soit montée tout à côté des rapides; il serait tout simplement dangereux d'avoir à aller cinq milles en aval pour y arriver. L'interdiction de camper dans un secteur éloigné du vieux fort signifierait la fin du canoë et du kayak en eaux vives à cet endroit de la rivière et je vous demanderais simplement de considérer un règlement spécial à ce sujet.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth) a présenté notre point de vue cet après-midi à l'appui du bill C-13 et il n'était pas prévu à cette occasion que d'autres députés de mon parti prennent la parole à cette étape-ci. Toutefois, comme il arrive souvent à la Chambre, il ressort de certains propos d'aujourd'hui qu'il conviendrait peut-être d'ajouter quelque chose et quelques-uns d'entre-nous auraient quelques mots à ajouter.

J'aurais plusieurs choses à dire et suggestions à faire mais il me semble que lorsqu'on veut faire ressortir un argument en particulier, il est préférable de le présenter immédiatement plutôt que de le remettre à plus tard. C'est pourquoi je ne me reporte qu'à un point, l'excellente déclaration qu'a faite cet après-midi le député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo (M. Beatty) au sujet de l'opportunité d'acheter l'ancienne maison de feu Agnes Macphail afin d'en faire un lieu historique national.